

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

***15054491***

Tribunal de Commerce de Tournai

dépôt au greffe le

02 AVR. 2015

Mellot Marie-Guy

Greffier assainé

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/04/2015 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0568.918.856

Dénomination

(en entier) : **DURESSES**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège : BAS REJET 8 - 7750 ANSEROEUL

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Transfert siège social

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRA ORDINAIRE DU 13/02/2015

Bureau

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Hubert Vanderstichelen, gérant.

Composition de l'assemblée

Sont présents ou représentés les associés indiqués sur la liste de présence signée par eux ou leur mandataire avant l'ouverture de la séance. Il résulte de la liste de présence que 100 parts sociales sont représentées. La liste de présence est clôturée par les membres du bureau.

Exposé du Président - Monsieur le Président expose que :

- 1 - La présente assemblée a pour ordre du jour : d'acter le transfert du siège social.
- 2 - Les associés étant présents ou représentés, il ne doit pas être justifié de l'envoi de convocation.
- 3 - Chaque part sociale donne droit à une voix.

Constatation de la validité de l'assemblée

Tous les faits exposés par Monsieur le Président sont vérifiés et reconnus exacts par l'assemblée ; celle-ci se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer sur les points à l'ordre du jour.

Délibération

L'assemblée aborde l'ordre du jour.

- L'assemblée accepte le transfert du siège social à l'adresse suivante :

Sentier de la Place, 3C
7781 HOUTHEN

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée et procès-verbal dressé.

Hubert VANDERSTICHELEN
Gérant